



ENSEMBLE AUTOUR DE LA MEME PASSION !

Les avantages d'une affiliation à la LHF

- ⇒ Attribution d'une subvention aux cercles pour handicapés (selon l'article 27 du décret du 8 décembre 2006). Les modalités d'octroi de cette subvention sont précisées dans l'Arrêté du Gouvernement du 6 juillet 2007. La dite subvention est attribuée en fonction du nombre de tranches horaires, de la qualification des encadrants et des frais de déplacement.
- ⇒ Participation aux compétitions, aux matchs de coupe, aux tournois et aux championnats, sous la direction des responsables sportifs et des arbitres.
- ⇒ L'assurance pour les activités qui relèvent du sport principal, pour les accidents physiques et la responsabilité civile.
- ⇒ La possibilité d'avoir un soutien financier pour l'organisation de camps sportifs.
- ⇒ La possibilité d'avoir un soutien financier pour l'organisation d'activités servant la promotion du sport et la notoriété en Communauté Française.
- ⇒ La possibilité d'avoir un soutien financier pour l'organisation de certaines activités de sport pour tous.



- ⇒ La possibilité d'avoir un soutien financier à 90 pourcent pour l'achat de matériel sportif pour personnes présentant des déficiences nécessitant la mise en place d'activités sportives adaptées.
- ⇒ La possibilité d'avoir une subvention pour l'organisation de programmes de développement sportif.
- ⇒ La possibilité d'acheter des vêtements de la [marque Jako](#) à des prix très avantageux.

- ⇒ La réception gratuite du magazine de la LHF : "handisport.be".
- ⇒ La réception d'informations diverses touchant le monde de l'handisport via Email.
- ⇒ La possibilité de délivrer une attestation fiscale lors d'un don d'un sponsor.

